

Communiqué de presse

Sujet	Rejet inexplicable de la très équilibrée 11^e révision de l'AVS
Contact	Thomas Weibel, Conseiller national, 078 602 13 57
Expéditeur	Parti vert'libéral suisse, Case postale 367, 3000 Berne 7 Tél : +41 31 322 60 57 suisse@vertliberaux.ch , www.grunliberale.ch
Date	1 ^{er} octobre 2010

Les Vert'libéraux regrettent le rejet de la 11^e révision de l'AVS lors de vote final au Conseil national

Les buts principaux de la proposition de révision de l'AVS qui était présentée aujourd'hui au Conseil national étaient une économie de 400 millions de francs ainsi que le rehaussement de l'âge de la retraite des femmes pour le mettre au même niveau que celui des hommes. Le Conseiller fédéral Didier Burkhalter a présenté un compromis balancé avec des mesures particulières prévues pour les bas revenus que le Conseiller national vert'libéral Thomas Weibel a activement contribué à façonner pendant les débats aux chambres. L'alliance contre-nature entre la droite et la gauche a donné une fois de plus la priorité aux calculs politiques et a ainsi empêché d'adopter un compromis équilibré.

Les Vert'libéraux continuent de s'engager pour une AVS forte et en bonne santé financière. L'assurance sociale la plus importante de Suisse doit continuer d'être développée et réformée, et ce avec des mesures socialement supportables, afin de gagner la confiance de la population. Les Vert'libéraux sont favorables à une augmentation de l'âge de la retraite des femmes : cela fait partie de l'égalité entre les hommes et les femmes. Les économies doivent être supportées par tous : par les femmes, par les actifs et par les retraités. C'est pourquoi le Conseiller national vert'libéral Thomas Weibel a activement contribué en demandant 400 millions pour la flexibilisation, financés par l'AVS et non par les impôts.

La 11^e révision prévoyait, pendant 10 ans, d'utiliser 400 millions prélevés sur les économies engendrées par la révision pour financer les pré-retraites. Ainsi, on aurait pu économiser 510 millions par an. Les bénéficiaires auraient été tous ceux avec un revenu moyen de moins de 61'560 francs. Pour tous les autres, les pré-retraites auraient engendré une baisse de la rente, selon le barème prévu par le règlement (par exemple 10% pour 2 ans). Ceux qui en auraient le plus profité auraient été ceux avec un revenu moyen inférieur à 41'040 francs. Pour eux, une retraite anticipée de 2 ans aurait résulté sur une baisse de leur rente de seulement 4%.

La flexibilisation de l'âge de la retraite donnait ainsi une solution qui tenait compte aussi bien de la réalité du marché du travail que du développement démographique, et qui était finançable.

Les Vert'libéraux souhaitaient une véritable économie, et non pas un arrosage généralisé – la réforme proposée répondait à ces deux principes.

Le rejet d'aujourd'hui ne résout rien ; au contraire, il augmente le risque pour l'AVS. Au plus tard dès 2017, des déficits seront à comptabiliser ; des déficits qui augmenteront très rapidement. L'AVS ne sera malheureusement pas renforcée par ce refus d'économiser 5 milliards. Toute flexibilisation de l'âge de la retraite via des mesures favorables aux bas revenus est, suite à cette décision, exclue.

L'alliance contre-nature entre la gauche et la droite fait sérieusement douter les Vert'libéraux de l'intention des partis des pôles de participer à une politique constructive et réaliste.